

Conseil de la langue française, *L'état de la langue française au Québec*, Bilan et prospective, IV — La situation démologique, Québec, 1983 (édition provisoire).

Louis Duchesne

La mortalité

Volume 12, Number 1, avril 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600502ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600502ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Duchesne, L. (1983). Review of [Conseil de la langue française, *L'état de la langue française au Québec*, Bilan et prospective, IV — La situation démologique, Québec, 1983 (édition provisoire).] *Cahiers québécois de démographie*, 12(1), 168–171. <https://doi.org/10.7202/600502ar>

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE, L'état de la langue française au Québec, Bilan et prospective, IV- La situation démolinguistique, Québec, 1983 (édition provisoire).

- La Charte de la langue française et l'école: bilan et orientations démographiques, par Michel Paillé, 46 p.
- Evolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971, par Mireille Baillargeon, 78 p.
- Evolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981, par Charles Castonguay, 76 p.
- L'évolution de l'exogamie et de ses incidences sur les transferts linguistiques chez les populations provinciales de langue maternelle française au Canada entre 1971 et 1981, par Charles Castonguay, 51 p.

Les arbres cachent parfois la forêt. Le dossier, publié en édition provisoire à la veille d'une commission parlementaire examinant les lois linguistiques, devait faire le bilan de la situation démolinguistique au Québec. Quatre documents sectoriels composent ce dossier, sans qu'aucune vue d'ensemble, toutefois, en synthétise l'information. Les médias ont généralement mal réagi et parfois faussement interprété le contenu du dossier, certains annonçant même une augmentation non négligeable du nombre d'anglophones entre 1971 et 1981 et une diminution du nombre de francophones. Signalons toutefois que des statistiques pourtant simples et éloquents comme le nombre total de francophones et d'anglophones en 1971, 1976 et 1981,

n'apparaissent nullement dans le rapport. On se serait attendu à trouver ces chiffres, notamment dans le texte traitant des transferts linguistiques, au sein duquel une section sur la population par âge, sexe et langue maternelle ou d'usage aurait été la bienvenue; on n'aurait pu alors parler de "cri d'alarme" dans certains médias.

Les quatre documents sont fort intéressants. Celui traitant des migrations, par exemple, témoigne de l'accroissement considérable de nos connaissances dans ce domaine. Alors que les sources étaient presque inexistantes à l'époque où ont été effectués les travaux de M. Henripin (1974) et de MM. Charbonneau et Maheu (1973), Mme Baillargeon a pu clairement examiner la question sous plusieurs aspects, avec ordre et clarté. Il aurait été intéressant, toutefois, de pouvoir suivre les cohortes de 1971 à 1981, en comparant par exemple les 15-19 ans de 1971 aux 25-29 ans de 1981 afin d'illustrer les effets globaux des migrations. On ne trouve pas davantage d'estimation du rôle de la migration dans l'évolution de la distribution des groupes linguistiques entre 1971 et 1981.

L'un des textes de M. Castonguay porte sur les transferts linguistiques en 1971 et 1981. Les transferts traitent des mouvements entre les langues maternelles et les langues d'usage. Préoccupé d'estimer, de corriger et d'analyser les transferts, l'auteur a négligé de nous donner la distribution des Québécois selon la langue d'usage et la langue maternelle, ainsi que le nombre de personnes qui n'ont pas fait de transfert linguistique, statistiques qui auraient révélé la baisse remarquable du nombre d'anglophones. Bien que les résultats de certains transferts linguistiques ne jouent pas un rôle déterminant dans l'évolution des groupes linguistiques, ce phénomène est pourtant très important puisque le groupe anglais gagne 114 230 individus en 1981 par les transferts nets alors que le groupe français accuse un gain net de 8 390 (tableau 2). En plus, le groupe anglais est davantage favorisé par les transferts linguistiques en 1981 qu'en 1971, contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre.

L'étude de M. Castonguay est cependant très intéressante et présente plusieurs aspects importants du phénomène des transferts linguistiques et de son étude: les changements entre 1971 et 1981, les indices de continuité linguistique, les couples exogames, les transferts selon l'origine ethnique pour certains groupes linguistiques et certaines régions, les données par génération et groupe d'âges, les données du Registre de la population. Même si à notre avis, il est abusif de qualifier de "mouvement de fond" l'anglicisation du groupe français, l'auteur nous convainc bien que l'image générale des transferts est assez "peu reluisante" pour ce groupe. Enfin, il est dommage que ce texte ait donné lieu, dans quelques médias, à des controverses basées davantage sur une interprétation s'éloignant des préoccupations scientifiques que sur ce qu'on lit dans le texte.

L'autre étude de M. Castonguay aborde un sujet beaucoup plus inquiétant pour les francophones des autres provinces; elle porte sur l'évolution de l'exogamie et de ses incidences sur les transferts linguistiques chez les populations provinciales de langue maternelle française au Canada entre 1971 et 1981. On mesure d'abord l'exogamie,

puis la part des transferts linguistiques associés à l'exogamie au Québec et dans les autres provinces. Une fois de plus, l'auteur s'intéresse beaucoup à l'évaluation de la qualité des données et utilise des sources d'appoint comme le Registre de la population.

Prenons l'exemple de l'Ontario: près de la moitié des jeunes francophones sont exogames (et la plupart de langue d'usage anglaise), mais l'exogamie n'est associée qu'à environ la moitié des transferts linguistiques. L'auteur mentionne bien cependant que "la part de l'exogamie dans les transferts ressemble un peu au problème de savoir à quel point la poule précède l'oeuf".

M. Castonguay observe une propension élevée des personnes de langue maternelle anglaise, mais d'origine française, à choisir un conjoint de langue maternelle française. il invente un mot savant, "rétrogamie", pour désigner cette pratique qui accélère selon lui l'exogamie et l'anglicisation. On pourrait aussi expliquer cette pratique par le fait que les individus choisissent des conjoints de même milieu et que, même anglicisés, les Canadiens d'origine ethnique française continuent d'avoir des liens de toutes sortes avec leurs semblables.

Si les trois premières études, plutôt descriptives, ne font pas d'interprétation ou de suggestion politique, celle de M. Paillé, "La Charte de la langue française et l'école: bilan et orientations démographiques" est plus engagée (ce qui ne veut pas dire partielle); près des deux tiers du dossier porte sur la prospective et sur la défense de la position gouvernementale.

La première partie présente l'évolution de la répartition des écoliers selon la langue d'enseignement, de 1969-70 à 1982-83. On distingue la langue maternelle et le lieu de naissance (nés hors Québec). Dans l'ensemble, on observe, mais seulement depuis l'adoption de la Charte, une augmentation importante de la proportion des écoliers étudiant en français. Cependant, la Charte a un effet progressif et il aurait été intéressant de présenter des données par année scolaire ou du moins par niveau, données pourtant disponibles puisqu'on les cite pour le niveau de la maternelle.

Quant à l'évolution future, il s'agit d'un sujet byzantin sur lequel on se querelle pour quelques décimales. S'il est déjà difficile de prévoir la population totale dans vingt ans, il n'est pas moins difficile d'évaluer le degré d'imprécision entourant le pourcentage des écoliers de la maternelle étudiant en français à la fin du siècle. Retenons toutefois que selon l'auteur, l'adoption de la "Clause Canada" n'aurait pas d'effets bien différents de ceux de la "Clause Québec".

Les quatre textes sont donc très valables, et témoignent de l'enrichissement considérable de nos connaissances dans ce domaine depuis une dizaine d'années. On peut cependant déplorer la polémique qui a accompagné leur diffusion et l'absence de quelques tableaux synthèse.

Service de l'analyse et de
la prévision démographiques
Bureau de la Statistique de Québec

Louis DUCHESNE